

Madame, Monsieur, chers(es) Amicalistes,

Je viens vers vous ce jour afin de vous informer de ma décision d'organiser l'assemblée générale ordinaire de notre association : l'AMICALE DU PERSONNEL DES HOPITAUX DE TOURS ET DE CHINON le :

VENDREDI 31 mai 2024

À 17H30 SALLE DE RÉUNION AU 12^{ème} ÉTAGE DE LA TOUR DE L'HOPITAL TROUSSEAU

Compte tenu des difficultés liées aux plannings de travail que vous pourriez rencontrer, une solution de vote en ligne ou par voie postale a été mise en place, ainsi qu'un formulaire de vote par procuration, vous pourrez voter du 03 mai 2024 au 24 mai 2024 date limite, passée cette date les votes seront caduques ils ne seront pas pris en compte.

L'ORDRE DU JOUR SERA :

PRIX DE L'ADHÉSION 2025

RAPPORT MORAL ET FINANCIER 2023.

APPROBATION DES COMPTES 2023.

BILAN PRÉVISIONNEL 2024

ACTIONS ET PROPOSITIONS DIVERSES 2024.

Même si le vote n'est pas obligatoire, nous vous invitons à voter massivement

Afin de nous montrer votre attachement à votre association.

Le procès-verbal de cette Assemblée Générale sera diffusé sur le site internet de l'association rubrique « assemblée générale 2024 » après le 17 juin 2024 et disponible dans les permanences après le 17 juin 2024.

La Présidente de l'Amicale :

F. Pichon